



79th session of the General Assembly
Item 122

**Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de
l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions liées au
Conseil de sécurité**

Question of equitable representation on and increase in the membership of the
Security Council and other matters related to the Security Council

New York, 21.1.2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président

Nous vous remercions vous, ainsi que votre coprésident, d'avoir convoqué ce débat thématique sur le sujet du veto.

Jusqu'à la fin de l'année dernière, la Suisse a eu l'honneur de siéger au Conseil de sécurité. Durant cette période, nous avons été les premiers témoins de l'impact négatif du veto, qui a trop souvent empêché le Conseil de remplir son mandat. A nombreuses reprises, le Conseil n'a pas été en mesure d'assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, ni de faire respecter le droit international, en particulier le droit international humanitaire.

Au cours des deux dernières années, les membres permanents ont opposé leur veto à 15 reprises, bloquant ainsi des décisions qui auraient pu protéger les civils, sauver des vies et atténuer les souffrances humaines. En novembre, par exemple, une résolution visant à protéger les civils au Soudan - un pays ravagé par la guerre, la famine et d'où nous parvenons d'innombrables récits de violences sexuelles et sexistes - a fait l'objet d'un veto. Cette inaction a laissé des millions de personnes vulnérables aux atrocités en cours. Le même mois, une autre résolution, proposée par les membres élus du Conseil pour faire face à la crise humanitaire catastrophique à Gaza, a également échoué en raison d'un veto. Cette résolution visait à répondre d'urgence à d'immenses souffrances, mais a été contrecarrée par un autre membre permanent, ce qui a freiné toute action significative pendant des mois. Ces exemples reflètent une tendance inquiétante : le recours au veto a atteint des niveaux sans précédent, établissant un record troublant au cours des deux dernières années.

Tout au long du mandat de la Suisse au Conseil, nous avons également observé comment la simple menace d'un veto contribuait à l'inaction. Ce comportement a paralysé le Conseil sur de nombreuses questions, de l'Europe au Moyen-Orient en passant par l'Asie du Sud-Est. Dans chacun de ces cas, nous avons assisté à une aggravation des crises, avec des violations généralisées du droit international humanitaire et des droits humains.

Avec le Pacte pour l'avenir, nous nous sommes collectivement engagés à renforcer la réponse du Conseil pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que ses relations avec l'Assemblée générale. Pour la Suisse, cet engagement se traduit par les priorités suivantes :

1. **Limitier l'usage du veto dans les cas de crimes d'atrocité:** La Suisse - comme les deux tiers de cette Assemblée - estime qu'aucun membre du Conseil de sécurité ne devrait jamais voter contre une résolution visant à prévenir ou à faire cesser un génocide, des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre. Nous demandons instamment au tiers restant de faire de même et de signer le Code de conduite du Groupe ACT.

2. **Abstention des parties à un conflit:** Nous soutenons l'appel essentiel du Pacte pour l'avenir pour que les membres du Conseil qui sont parties à un différend s'abstiennent de voter, comme le stipule l'article 27(3) de la Charte. Bien que ce principe ait été invoqué de manière inconsistante dans le passé, il doit devenir une pratique courante si nous voulons maintenir la légitimité des décisions du Conseil.

3. **Renforcer le pouvoir de l'Assemblée générale:** Lorsque le Conseil est empêché d'agir par un veto, l'Assemblée générale doit intervenir. Il existe de nombreux exemples où cette Assemblée a pris l'initiative sur des questions de paix et de sécurité dans le passé, comme en Corée, en Afghanistan et au Myanmar.

4. **Renforcer la transparence et la redevabilité :** Il est essentiel de renforcer les liens institutionnels entre le Conseil et l'Assemblée générale. Les débats sur l'utilisation du droit de veto renforcent la redevabilité des membres permanents devant l'ensemble des membres. Ils ont permis à de nombreux États membres de répondre directement aux vetos opposés sur des questions allant de la guerre en Ukraine à la non-prolifération des armes nucléaires dans la péninsule coréenne et dans l'espace, en passant par la demande d'adhésion de l'État de Palestine.

À cet égard, nous nous félicitons de la consultation informelle qui a eu lieu la semaine dernière sur l'introduction du rapport annuel du Conseil de sécurité - qui comprend désormais un chapitre consacré aux vetos - de tels échanges constituent des étapes modestes mais significatives vers une plus grande transparence.

Monsieur le Président,

Le veto, conçu il y a près de 80 ans, ne doit pas empêcher les Nations Unies d'agir face aux conflits. La Suisse continuera à plaider pour son usage responsable et mesuré. S'il devait persister dans le cadre d'un Conseil réformé, nous devons nous assurer qu'il n'empêche plus le Conseil de remplir ses obligations envers les peuples du monde qui attendent de lui une action efficace et constante pour la paix.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr Chair,

We thank the co-chairs for convening this Cluster Debate on the Veto.

Until the end of last year, Switzerland had the honour of serving as a member of the Security Council. During this time, we witnessed firsthand the detrimental impact of the veto, which too often obstructed the Council from fulfilling its mandate. On many occasions, the Council was unable to rise to its responsibility of maintaining international peace and security, or to uphold international law, particularly international humanitarian law.

Over the past two years, 15 vetoes were cast by permanent members, also blocking decisions that could have protected civilians, saved lives, and alleviated human suffering. In November, for instance, a resolution aimed at protecting civilians in Sudan – a country ravaged by war, famine, and with widespread accounts of sexual and gender-based violence – was vetoed. This failure to act has left millions vulnerable to ongoing atrocities. That same month, another resolution, proposed by the elected Council members to address the catastrophic humanitarian crisis in Gaza, also failed due to a veto. This resolution sought to urgently address immense suffering, yet was thwarted by another permanent member, preventing any meaningful action. These examples reflect a worrying trend: the use of the veto has reached unprecedented levels, setting a troubling record over the past two years.

Throughout Switzerland's tenure on the Council, we also observed how the mere threat of a veto contributed to inaction. This pattern paralyzed the Council on numerous issues from Europe, the Middle east to South-East Asia. In each of these instances, we saw worsening crises, with widespread violations of international humanitarian law and human rights.

Through the Pact for the Future, we have collectively committed to strengthening the Council's response for the maintenance of international peace and security and its relationship with the General Assembly. For Switzerland, this commitment translates into the following priorities:

1. **Limiting the use of the veto in cases of atrocity crimes:** Switzerland – along with two-thirds of this Assembly – believes that no member of the Security Council should ever vote against a resolution aimed at preventing or ending genocide, crimes against humanity, or war crimes. We urge the remaining third to follow suit and sign the related Code of Conduct by the ACT Group.

2. **Abstention by parties to a conflict:** We support the Pact for the Future's essential call for Council members that are parties to a dispute to abstain from voting, as stipulated by Article 27(3) of the Charter. While this principle has been invoked inconsistently in the past, it must become standard practice if we want to maintain the legitimacy of the Council decisions

3. **Empowering the General Assembly:** When the Council is prevented from action by a veto, the General Assembly must step forward. There are numerous examples where this Assembly has effectively taken the lead on peace and security issues in the past, as seen in Korea, Afghanistan, and Myanmar.

4. **Enhancing transparency and accountability:** Stronger institutional linkages between the Council and the General Assembly are essential. Debates on the use of the veto ensure that permanent members are accountable to the wider membership. They have allowed many member states to respond directly to vetoes cast on issues ranging from the war in Ukraine, the Nonproliferation of nuclear weapons on the Korean Peninsula as well as in outer space as well as the membership application of the State of Palestine.

In that regard, we welcome last week the informal consultation on the introduction of the Annual Report of the Security Council – now including a dedicated chapter on vetoes – such exchanges are small but significant steps toward greater transparency.

Mr. Chair,

The veto, conceived almost 80 years ago, should not prevent the United Nations to act in the face of conflict. Switzerland will continue to advocate for responsible and restrained use of the veto. Should it persist in a reformed Council, we must ensure that it no longer prevents the Council from fulfilling its obligations to the peoples of the world, who expect it to take effective and constant action for peace.

Thank you.